

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 FEVRIER 2009**

**Délibération
n° 2009.02.021**

**FSE : Modification du
plan de financement
de la subvention
globale 2008-2010**

LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 janvier 2009**

Secrétaire de séance : Catherine DESCHAMPS

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Bertrand MAGNANON, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, André BONICHON à Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Alain PIAUD à Guy ETIENNE

Excusé(s) :

Gilles VIGIER

Excusé(s) représenté(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD par Bertrand MAGNANON, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Simon DEFORGE par Gérard DESAPHY, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES SOLIDAIRES
--

Rapporteur : Monsieur DAURE

FSE : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA SUBVENTION GLOBALE 2008-2010

Afin de permettre la mise en œuvre et le financement des actions du PLIE, la ComAGA a signé une convention dite de subvention globale avec le Préfet de la région Poitou-Charentes.

Cette convention détermine les conditions de gestion de fonds européens et le financement d'actions déclinées en dispositifs sur trois années.

Au titre de l'année 2008, il convient d'actualiser le plan de financement prévisionnel afin de tenir compte des conditions de réalisation des projets.

Par ailleurs, et conformément à l'annexe 6 de la convention de subvention globale, il est nécessaire d'informer le comité régional de programmation des opérations qui ont été sélectionnées (annexe 1).

Cependant, l'intégralité des crédits européens figurant au plan de financement prévisionnel n'ayant pas été programmée, il est possible de solliciter un report de tout ou partie de ces crédits. Il est donc proposé de reporter ces crédits en 2010. (annexe 1). Afin de respecter les engagements pris par la ComAGA vis à vis de ses partenaires (Etat et département de la Charente), il apparaît souhaitable, en effet, de solliciter le report de 29 358 € de crédits du dispositif 4 (Insertion par l'Activité Economique) et 32 500 € de crédits des dispositifs 2 et 3 (accompagnement des participants du PLIE et placement et suivi en emploi des participants du PLIE) conformément aux tableaux joints en annexe 1 et 3.

Le plan de financement prévisionnel pour l'année 2010 est ainsi modifié de façon à intégrer les reports de crédits FSE non engagés en 2008. (annexe 3).

Vu la convention de subvention globale pour la période 2008-2010.

Vu le protocole d'accord du PLIE et son avenant n°1 approuvé par délibération n°244 du 6 novembre 2008.

Vu l'avis favorable de la commission des politiques solidaires du 7 janvier 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement pluriannuel.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter la modification du plan de financement auprès du Comité Régional Unique de Programmation.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
10 février 2009	11 février 2009